

Face aux vents contraires, la combativité de la FAS

Paris, le vendredi 20 juin 2025 – Réunie en Assemblée générale, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) a adopté ce jour une motion marquant sa vive inquiétude et sa combativité. Les coupes budgétaires à l'aveugle, la stigmatisation des plus fragiles et les reprises en main bureaucratiques n'offrent un avenir ni aux personnes en difficultés, ni aux acteurs de la solidarité ni au pacte social dans son ensemble.

Vigilance et mobilisation

Les conditions d'intervention des associations se détériorent alors que les besoins des personnes en situation de précarité, parmi lesquelles de plus en plus de femmes, de jeunes et de personnes âgées, augmentent - 2000 enfants à la rue¹, 855 personnes mortes de la rue en 2024². Plus de la moitié des associations ont une situation financière dégradée, au moins 25% sont en extrême fragilité³. La banalisation des discours de stigmatisation et d'essentialisation des personnes en situation de vulnérabilités y contribuent amplement. La FAS s'inquiète notamment de la contribution du ministre de l'Intérieur à ce climat. Un an après sa mobilisation lors des élections législatives face à la menace de l'extrême droite, la FAS réaffirme aujourd'hui sa vigilance et sa mobilisation.

Une Fédération ancrée, coopérative et combative

Sa force, la FAS la tire des valeurs de solidarité qu'elle incarne partout dans les territoires aux côtés de ses adhérents, de ses partenaires et avec les professionnel.les, les bénévoles et les personnes accompagnées, de la vitalité de ces acteurs et de son esprit de coopération avec les pouvoirs publics nationaux et locaux. Elle salue toutes celles et ceux qui au sein du Gouvernement, dans l'Etat, au Parlement et les collectivités continuent à faire vivre la solidarité.

Qu'il s'agisse de sa mobilisation au moment du vote de la loi immigration ou des recours juridiques en défense de l'inconditionnalité de l'accueil, du droit au logement⁴, du droit des personnes étrangères⁵, la Fédération a voulu se montrer claire, exigeante, engagée. Elle continuera à le faire, chaque fois que nécessaire.

Face aux menaces qui pèsent, la FAS réaffirme son engagement à accompagner et unir les acteurs de la solidarité, à leur donner de la force afin de s'engager dans tous les espaces de coopération avec les pouvoirs publics et de s'opposer à des dérives inacceptables. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la motion adoptée ce jour : **faire vivre la solidarité, tenir bon, ensemble, coopérer, construire et résister face aux vents contraires.**

¹ [Baromètre Enfants à la rue \(Août 2024\) FAS et Unicef France](#)

² [Hommage aux 855 morts de la rue \(Mai 2025\) – Collectif Morts de la Rue](#)

³ Résultats préliminaires de l'enquête FAS sur la situation de ses adhérents

⁴ [Recours Non-Assistance à Personnes Mal-Logées – Collectif des Associations pour le Logement](#)

⁵ [Recours devant le conseil d'état pour « carence fautive » dans l'Administration Numérique des Etrangers en France \(ANEF\) – FAS](#)